

# **Commission permanente du Conseil général du 9 octobre 2008**

Pascal Popelin a rapporté sept délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

## **Subvention de fonctionnement au Centre communal d'action sociale de la ville de Saint-Ouen**

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 18 000€ au titre de l'année 2008 au Centre communal d'action sociale de la ville de Saint-Ouen, au titre du soutien du Conseil général à l'hébergement des femmes isolées avec enfants en situation d'errance, au sein de l'espace « Henri-Grouès ».

## **Subventions de fonctionnement aux gestionnaires associatifs d'établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans**

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 10€ par jour et par place occupée pour les accueils collectifs et 6€ par jour et par place occupée pour les services d'accueil familial et les établissements à gestion parentale. La délibération proposée concernait cinq établissements situés à Montreuil, Pantin, Le Pré Saint-Gervais, Pantin et Stains.

## **Subvention de fonctionnement à l'Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes**

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 12 000€ au titre de l'année 2008 à l'Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes, qui œuvre pour favoriser une réflexion et développer des acquis sur la thème de la citoyenneté et des droits de l'enfant. Cette association intervient notamment dans les établissements publics et au titre de la prévention spécialisée.

## **Convention de financement d'actions de prévention réalisées par le service de PMI**

Le Conseil général a mis en place des actions de prévention du saturnisme, d'accompagnement du choix de l'allaitement et d'information sur la santé bucco-dentaire. A ce titre, le Groupement régional de santé publique d'Ile-de-France versera au titre de 2008 au Département une subvention de 192 750€.

## **Convention de financement relative au fonctionnement des centres nationaux de référence et laboratoires associés**

Le Conseil général a mis en place un laboratoire départemental d'analyses médicales situé à Bondy et labellisé par le ministère de la Santé comme Centre national de référence de la syphilis. A ce titre, l'Institut national de veille sanitaire versera au titre de 2008 au Département une subvention de 13 632€.

## **Subventions de fonctionnement à des associations gérant des Points d'écoute et d'accueil jeunes**

Pascal Popelin a proposé le versement de subventions départementales de fonctionnement d'un montant total de 229 000€ au titre de l'année 2008 aux associations qui gèrent des Points d'écoute et d'accueil jeunes, lieux ouverts aux jeunes de 10 à 25 ans avec une fonction de prévention d'accueil et de soutien. Ces associations interviennent dans les communes de Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Montreuil, Saint-Denis, Bondy, Aulnay-sous-Bois, Aubervilliers et Les Lilas.

### **Financement d' « emplois tremplin » en faveur d'associations oeuvrant à l'accueil de la petite enfance**

Pascal Popelin a proposé que le Conseil général s'associe au Conseil régional d'Ile-de-France pour financer à hauteur de 2 500€ ou 6 000€ annuels (selon la qualification) trois « emplois tremplin » d'aide éducatrice et d'éducateur de jeunes enfants, pour l'association « Les ouistitis » au Pré Saint-Gervais et l'association « Où tu crèches ? » à Montreuil.

Deux autres rapports examinés au cours de cette réunion concernaient le canton de Livry-Gargan

### **Subvention de fonctionnement à l'Association des amis du parc de la Poudrerie**

Au titre de son action pour la mise en valeur du parc, ainsi que pour l'organisation de sa saison culturelle, l'Association des amis du parc de la Poudrerie recevra en 2008 une subvention départementale de fonctionnement de 5 000€.

### **Subvention de fonctionnement à la compagnie théâtrale « La fontaine aux images »**

La Commission permanente du Conseil général a fixé le montant de la subvention départementale annuelle de fonctionnement pour 2008 à la compagnie théâtrale « La fontaine aux images », qui intervient à Livry-Gargan et à Clichy-sous-Bois à 50 000€.